



ATTESTATION

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versé aux 5 personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 (exercice de 12 mois) selon la loi L225-115 du nouveau code de commerce, s'élève à 825 173 € (Huit cent vingt-cinq mille euros et cent soixante-treize).

Fait à Paris
Le 15 mai 2023

Pararskevas Paris MOURATOGLOU

Président du conseil d'administration

OREGE SA

Parc Val Saint-Quentin
2 rue René Caudron
78960 Voisins Le Bretonneux
Tél : +33 (0) 1 30 02 89 10
Fax : +33 (0) 1 30 02 89 13

OREGE Pôle Scientifique

Eiffel Park Bat A3
415 Rue Claude Nicolas Ledoux
13 290 Aix En Provence
Tel : +33 (0) 4 42 26 28 16
Fax : +33 (0) 4 42 26 28 69